

SOLIDARITÉ En Valais, 56 couples reçoivent des enfants issus de familles à problèmes pour des durées diverses. Témoignage.

En famille d'accueil pour repartir d'un bon pied

CHRISTINE SIMON

«Je ne suis pas comment expliquer mes motivations. C'est tellement évident d'accueillir ces enfants, de les voir grandir et de les voir repartir en étant souvent mieux qu'on aimerait», souligne Rachel Châvez, une maman de Saint-Gingolph. Avec son mari Philippe, elle a accepté d'être «famille d'accueil» depuis une quinzaine d'années.

Comme cinquante-cinq autres couples du Valais, Rachel et Philippe Châvez accueillent ainsi régulièrement des enfants et adolescents ne pouvant plus vivre dans leur famille biologique pour des raisons relationnelles. «Nous autres déjà nous, enfants, lorsque nous avons eu l'âge de nous préparer comme famille d'accueil, nous avions de la place dans la maison et envie de faire quelque chose pour les enfants qui ont des problèmes chez eux», raconte Rachel Châvez, également présidente de l'Association des Familles d'Accueil du Valais. Jusqu'à aujourd'hui, la famille Châvez a accueilli quatre enfants, dont sept pour des durées longues (de six mois et plus).

«J'ai grandi des contacts avec certains d'entre eux. Mais nous sommes là pour les aider à un moment donné et quand ils sont bien, ils repartent. C'est normal», note Rachel Châvez, en affirmant ne pas trop souffrir de la séparation le moment venu, «si on ne dit pas que c'est toujours facile de les voir partir, surtout s'ils ont passé de nombreuses années chez nous, mais il y a un moment où on se dit, leur vie, ils partent quand ils sont prêts. Le départ se fait progressivement».

Un besoin d'être éduqué
Quand les Châvez se sont lancés dans l'aventure, ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait.

«On avait vraiment envie d'appartenir de l'extérieur, on ne savait même pas que c'était rémunéré. Comme je suis de formation kinésithérapeute, j'imaginais offrir un lit avec tout ce

qui va avec, mais je n'aurais jamais imaginé à quel point ces enfants peuvent être mal», raconte Rachel Châvez.

Cette mère de famille a été confrontée quasiment à des enfants caractériels, et c'est devenu démentiel. «J'ai appris à gérer les comportements inadéquats. Après quinze ans d'expérience, je me sens plus à l'aise». Car les parents de familles d'accueil doivent apprendre les règles d'éducation de base aux enfants accueillis. «Nous avons par exemple fait un règlement de quinze pages pour leur faire quand ils arrivent chez nous. Par exemple, nous avions noté qu'il faut prendre sa douche. Cela paraît normal pour nous, mais certains enfants n'ont pas été éduqués comme cela».

Pas toujours simple mais enrichissant
Même si les premiers accueils sont pas toujours été simples pour Rachel Châvez, elle ne ressent pas de regrets. «C'est tellement enrichissant comme expérience personnelle mais aussi pour nos propres enfants qui ont ainsi pu avoir une plus grande ouverture d'esprit».

Elle parle, même voir grandir les enfants, avoir du monde à la maison. C'est vivant. Je suis certaine aussi



que ces enfants auront acquis certaines bases en repartant à la maison. Le placement de certains enfants a duré des années. «Au départ, ils ne sont là que pour quelques mois, puis ils peuvent rester cinq, six, sept, huit ans. Certains restent ici jusqu'à leur majorité».

Avec le temps, je suis quand même restée longtemps. Rachel Châvez ajoute que «des enfants restent dans leur famille quand ils peuvent continuer les mêmes parentesses». C'est selon son expérience, les enfants placés ne sont pas des enfants à problèmes. «C'est plutôt l'inverse. Ce sont les parents qui ne peuvent pas récupérer de leurs enfants correctement».

Renoncement sur le site de l'Association valaisanne sur le site de l'Association www.cime.ch

CHERCHER FAMILLES INTERESSEES

Les chiffres. En 2000, 44 enfants avaient été placés dans des familles d'accueil comme nous. Il y en avait 110. Des besoins de familles d'accueil concernent, mais le nombre de familles acceptant d'accueillir des enfants en Valais n'est toujours pas suffisant. Actuellement, il existe 56 familles d'accueil. «Nous en aurons besoin de leur côté aussi, nous sommes sûrement intéressés», précise Caroline Maynard, intervenante en protection de l'enfance.

La procédure pour placer un enfant en famille d'accueil peut parfois prendre du temps. L'OPF est prévenu de la situation d'un enfant par un tiers (un enseignant, un médecin, un voisin de la famille, la Cour de justice cantonale est ensuite avertie et prend la décision de placer ou pas l'enfant. Avant de prendre cette décision, plusieurs mesures sont mises en place. «On peut par exemple placer l'enfant sous contrôle ou faire intervenir un éducateur à domicile», explique Caroline Maynard. Tout compte le bien-être de l'enfant. Les familles d'accueil sont contrôlées et agréées par l'OPF. Les procédures de l'enfance, cela voit les familles plusieurs fois, on écoute leurs motivations, puis il y a une surveillance. Chaque enfant placé est suivi par un intervenant. Certaines familles ont eu des contacts avec l'OPF.

Le suivi. Depuis 2005 il existe des référents pour les familles d'accueil en Valais, on peut le faire remonter à un parent. Caroline Maynard est elle-même référente pour les familles d'accueil et est par la même temps une assistante sociale chargée de recueillir les familles et d'effectuer le suivi, mais le travail est complexe, et il faut être conscient d'avoir des personnes, note Caroline Maynard.

La formation. Les familles d'accueil reçoivent une aide formation, de trois soirées par an, pour montrer ce que c'est de vivre avec un enfant de manière de jour à jour.

Les familles intéressées peuvent contacter l'OPF au 027 383 40 00 ou Caroline Maynard à caroline.maynard@juba.val.ch

«Sans cette famille, je n'en serais pas là»

«Quand on m'a annoncé que j'allais me retrouver dans une famille d'accueil, j'ai vécu cela comme une punition», explique «Alexandra» qui est placée dans une famille d'accueil. «Maintenant j'ai quand même dit que c'était une punition que j'allais être placée dans une famille d'accueil. Sans cette famille-là, je ne pense pas que je serais où j'en suis aujourd'hui. Maintenant je suis mariée, mère de famille, je travaille, je vais l'année avec sérénité».

Alexandra a été placée dans une famille d'accueil, en raison de relations difficiles qu'elle vivait dans l'appartement de sa mère biologique. «C'était tout possible de vivre chez elle. J'avais des très mauvais contacts avec ses compagnons de l'époque. Il y avait de la violence. Je n'en pouvais

plus, j'ai d'ailleurs fait une fugue à 13 ans», explique «elle». Alexandra est elle-même placée dans une famille d'accueil. «Maintenant j'ai quand même dit que c'était une punition que j'allais être placée dans une famille d'accueil. Sans cette famille-là, je ne pense pas que je serais où j'en suis aujourd'hui. Maintenant je suis mariée, mère de famille, je travaille, je vais l'année avec sérénité».

Alexandra a été placée dans une famille d'accueil, en raison de relations difficiles qu'elle vivait dans l'appartement de sa mère biologique. «C'était tout possible de vivre chez elle. J'avais des très mauvais contacts avec ses compagnons de l'époque. Il y avait de la violence. Je n'en pouvais

plus, j'ai d'ailleurs fait une fugue à 13 ans», explique «elle». Alexandra est elle-même placée dans une famille d'accueil. «Maintenant j'ai quand même dit que c'était une punition que j'allais être placée dans une famille d'accueil. Sans cette famille-là, je ne pense pas que je serais où j'en suis aujourd'hui. Maintenant je suis mariée, mère de famille, je travaille, je vais l'année avec sérénité».

Alexandra a été placée dans une famille d'accueil, en raison de relations difficiles qu'elle vivait dans l'appartement de sa mère biologique. «C'était tout possible de vivre chez elle. J'avais des très mauvais contacts avec ses compagnons de l'époque. Il y avait de la violence. Je n'en pouvais

plus, j'ai d'ailleurs fait une fugue à 13 ans», explique «elle». Alexandra est elle-même placée dans une famille d'accueil. «Maintenant j'ai quand même dit que c'était une punition que j'allais être placée dans une famille d'accueil. Sans cette famille-là, je ne pense pas que je serais où j'en suis aujourd'hui. Maintenant je suis mariée, mère de famille, je travaille, je vais l'année avec sérénité».

Alexandra a été placée dans une famille d'accueil, en raison de relations difficiles qu'elle vivait dans l'appartement de sa mère biologique. «C'était tout possible de vivre chez elle. J'avais des très mauvais contacts avec ses compagnons de l'époque. Il y avait de la violence. Je n'en pouvais

partenaire média

Le Nouvelliste

Festival international de folklore montagnard
Jeu 11 - Vendredi 12 - Samedi 13 août à 20 h 30 à Evêlerve
Groupe d'arts traditionnels d'Ouzbekistan, Bouriatie, Pérou, Macédoine, Portugal, Croatie et Suisse (Sierre, Nendaz, Evolène)
Gala: 30 CHF Jusqu'à 16 ans: 20 CHF
Abonnement: 99 CHF (inclus gala du 7/5e)
Abo jusqu'à 16 ans: 60 CHF

75e anniversaire du groupe Arc-en-Ciel
Dimanche 14 août à 20 h 30 à Evêlerve
Production des groupes enfants, adultes et seniors
Avec la participation des Zachéous
Gala: 30 CHF (inclus dans abo) Jusqu'à 16 ans: 20 CHF

Vos billets dès maintenant! 027 283 40 00

Les sommets des arts traditionnels!

Fête de la mi-été le lundi 15 août
11 h Démonstration des guides et parapentes
14 h 30 Grand cortège sur la vie montagnarde
16 h 30 Gala de clôture des CIME avec tous les groupes
Cortège: 10 CHF Cortège et gala: 30 CHF
Jusqu'à 16 ans: 20 CHF (hors abo)

Au fil du temps avec Evolèn'Art
Tradition et tissage du 11 au 14 août Evolène (ds 14h)
Artisanat et saveurs vendred 12 août Les Hautières
Us et coutumes samedi 13 août Villa
Travail à l'alpage dimanche 14 août d'Arrolla à Pra-Gra
11h - 17h gratuit

www.cime-evolene.ch